

Luxembourg, le 16 janvier 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

*« Il nous revient que de plus en plus de patients sont obligés de se rendre hors frontières pour les examens de PET-scan (Positron Emission Tomography). Ceci risque de devenir de plus en plus fréquent vu notre population vieillissante, la progression des maladies cancéreuses et le recours de plus en plus fréquent et de plus en plus précoce à cette technique d'imagerie médicale.*

*Voilà pourquoi nous aimerions poser la question suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :*

*- Est-ce que les Ministres ne jugent pas opportun d'envisager dès maintenant l'implantation d'un deuxième PET-scan, afin d'éviter la récurrence de délais d'accès démesurés, tel que c'est le cas actuellement pour les examens IRM ? »*

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Gusty GRAAS  
Député

Alexander KRIEPS  
Député

Edy MERTENS  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu